

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA CELLULE NO 6 AU CENTRE DE TRAITEMENT STABLEX À BLAINVILLE

Mémoire présenté au bureau d'audiences publiques
sur l'environnement

par Sylvie Lardinois

1er juin 2023

Mise en contexte du projet de l'aménagement de la cellule no 6 de Stablex.....	3
Voici en quoi ce projet n'est pas acceptable au niveau de la fiabilité des procédures et processus de fabrication de Stablex :	3
Membrane :	3
Voici en quoi ce projet n'est pas acceptable au niveau de la qualité de vie des citoyens.....	4
Zone tampon insuffisante et dangerosité du site.....	4
Superficie de la cellule no 6.....	5
Voici en quoi ce projet n'est pas acceptable au niveau de l'environnement.....	5
Nappe phréatique.....	5
La grande tourbière de Blainville.....	6
Voici en quoi le projet n'est pas acceptable en terme de responsabilité de l'entreprise Stablex, la ville de Blainville et du gouvernement.....	8
Responsabilité de Stablex.....	8
Recommandations pour le projet de l'aménagement de la cellule 6 de Stablex :	9
Recommandations et responsabilités de Stablex:.....	9
Recommandation et Responsabilités du MFFP et du MELCCFP :	9
Recommandation et responsabilités de la ville de Blainville :	9
Références :	10

Mise en contexte du projet de l'aménagement de la cellule no 6 de Stablex

Le projet de l'aménagement de la nouvelle cellule no 6 m'interpelle car je vois la ville de Blainville exploiter le territoire de manière excessive au détriment de l'environnement sans réel désir de consulter les citoyens sur les véritables enjeux.

Ce projet soulève plusieurs préoccupations au niveau de la superficie que Stablex désire acquérir pour aménager la cellule no6, les analyses et les études concernant la durabilité et l'efficacité de la membrane, la proximité des l'esker qui aliment les agriculteurs de la région, la zone tampon avec les citoyens, la destruction de la tourbière vieille de plus de 6000 ans, de la responsabilité de Stablex, la ville de Blainville et le gouvernement lorsque les membranes auront dépasser leurs durées de vie et que les sols et la nappe phréatique seront contaminés.

Voici en quoi ce projet n'est pas acceptable au niveau de la fiabilité des procédures et processus de fabrication de Stablex :

Membrane :

Les informations divergent sur la durée de vie et la qualité de la membrane. Les experts se contredisent et la documentation est déficiente et truffée d'incertitudes. Tellement que des pays tel que l'Angleterre interdisent maintenant cette membrane.

- Le procédé SealOSafe développé par l'entreprise ne semble plus utilisé nulle part sur de vastes sites d'enfouissement accueillant une multiplicité caractéristiques de déchets, ce qui est le cas pour Stablex situé à Blainville.
- Selon les études, les garanties sur les membranes du fabricant n'excèdent pas une dizaine d'années alors que nous parlons d'un traitement qui doit durer plus de 40 ans, nous sommes face à de nombreuses membranes dont l'état est dorénavant douteux. Nous voulons connaître la fréquence de changement des anciennes membranes.
- Lors de la séance du BAPE le 8 mars dernier, un ancien sous-traitant de Stablex a affirmé qu'il est arrivé à plusieurs reprises que le béton-stablex (mélange de béton et de déchets dangereux inorganiques) enfoui n'était pas solidifié. Les processus internes de l'entreprise démontrent des lacunes, le manque de rigueur et le contrôle de qualité dans chacune des étapes des leurs processus.
- Un document fournit par Solmax mentionne que la compagnie garantit au que la géomembrane vendue pour le Projet de réaménagement de la cellule no 6 au centre de traitement Stablex à Blainville est conforme au moment de la vente aux

spécifications de Solmax, qu'elle est exempte de défauts de fabrication et qu'elle peut résister aux intempéries normales pendant une période de 5 ans à compter de la date d'entrée en vigueur ci-dessus pour une utilisation normale dans les applications approuvées.

371

Projet de réaménagement de la cellule no 6
au centre de traitement Stablex à Blainville
6212-03-126

DA10

MF-VEN-04
Rev : 00 / 03-30-01
Page 1 of 2



SOLMAX INTERNATIONAL INC. – SPECIMEN STANDARD LIMITED WARRANTY

PROJECT:
ADDRESS:

GEOMEMBRANE TYPE:
EFFECTIVE DATE:

SOLMAX hereby warrants to **BENEFICIARY** that the geomembrane sold for the above mentioned **PROJECT** ("**SOLMAX geomembrane**") conforms at the time of sale to the specifications of **SOLMAX**, and to be free from manufacturing defects, and to be able to withstands normal weathering for a period of 5 years from the above **EFFECTIVE DATE** for normal use in approved applications.



Voici en quoi ce projet n'est pas acceptable au niveau de la qualité de vie des citoyens

Zone tampon insuffisante et dangerosité du site

- L'usine STABLEX s'est établie en zone boisée au début des années 1980. Depuis 40 ans la municipalité s'est fortement urbanisée et les cellules d'enfouissement se retrouvent dorénavant en zone urbanisée
- La zone tampon est insuffisante avec les habitations, les écoles, garderies, terrains de soccer, parc équestre et les parcs de la région tel que le parc Fauvel et le boisé du plan Bouchard.
- L'enclavement du quartier situé dans le secteur du Blainvillier, à l'est du parc équestre est une véritable aberration d'urbanisme, la municipalité a été sérieusement négligente d'autoriser ce développement à quelques pas d'une zone industrielle lourde.
- Le site convoité est une ancienne base militaire qui est actuellement loué à la compagnie [Orica](#). Cela exigerait de déplacer des explosifs qui sont actuellement dans des abris bétonnés.

Superficie de la cellule no 6

Les déclarations stipulent que c'est un réaménagement de la cellule 6 mais les activités décrites s'apparentent plus à de **l'expansion** du site d'enfouissement en vue d'augmenter les volumes de déchets importés. Pourquoi une si grande superficie? La superficie de cellule no 6 est sensiblement équivalente à la superficie totale des 5 premières cellules existantes. On parle donc ici davantage d'expansion en zone fortement urbanisée plutôt que d'un aménagement.

Voici en quoi ce projet n'est pas acceptable au niveau de l'environnement

Au Québec, un rapport rendu public fin avril par la commissaire au développement durable, Janique Lambert, prévient que les milieux humides et hydriques sont en péril. Qu'il y a d'importantes lacunes dans leur gestion par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Nappe phréatique

Le site est à proximité d'un esker qui alimente la nappe d'eau souterraine, source d'eau potable des agriculteurs de la région.

Un débordement du lixiviat à la suite d'une pluie diluvienne ou à un arrêt des pompes à lixiviat viendrait contaminer non seulement l'eau souterraine et la Grande tourbière de Blainville, mais aussi le ruisseau *LockHead* qui se jette dans la Rivière aux chiens, qui alimente la rivière des Mille-Îles pour finir sa course dans le fleuve Saint-Laurent. C'est donc toute la vallée du Saint-Laurent qui est à risque.

Les couches d'argile de fond garantissant l'étanchéité à long terme des cellules, ces mêmes couches ont de fortes chances de s'avérer inefficaces, car l'argile conduit l'humidité par capillarité et donc l'eau contaminée du site vers les eaux souterraines.

Les caractéristiques physiques de l'argile ne permettent pas de supporter d'imposants monticules de déchets solidifiés et un lanceur d'alerte affiché, (hyperlien vers l'intervention de Serge Paquette au BAPE) un ex-contracteur depuis le début de Stablax, questionne catégoriquement la capacité de l'argile à recevoir le poids de la cellule 6 ainsi que l'absence de toute expertise indépendante sur cette question.

Le procédé par cellules étanchéifiées, malgré l'argile déposée sur les cellules, accélère le drainage dans les rivières, les crues des eaux et le lessivage des dépôts de surface dans les ruisseaux vers le fleuve. On peut s'attendre à un accroissement du ruissellement des eaux de surface donc des crues d'eau subites dans les municipalités avoisinantes du site.

Il faut aussi tenir compte des risques de contamination où tout le réseau hydrique pourrait être impacté jusqu'au Fleuve Saint-Laurent. Des sommes importantes de 180 millions viennent juste d'être investies pour créer 42 km de berges protégées le long de la Rivière des Milles Isles.

La grande tourbière de Blainville

Le nouveau site proposé par Stablex est adjacent à la Grande Tourbière de 3.6 km² de Blainville qui est vieille de plus de 6000 ans. L'empiètement des milieux humides et boisé d'une grande valeur seront détruits.

Les tourbières non perturbées constituent d'importants drains de carbone. Elles accumulent le carbone atmosphérique en le fixant par photosynthèse, alors qu'elles libèrent dans l'atmosphère d'importantes quantités de CH₄ qui est responsable de 2,5% de l'effet de serre. Elle protège également des incendies : l'humidité accrue peut agir en tant que barrières par-feu.

Un milieu humide tel que la tourbière de Blainville constitue un enjeu majeur pour la conservation de la biodiversité **à l'échelle mondiale**, enjeu auquel le Québec n'échappe pas. Ces écosystèmes sont en effet parmi les plus **menacés** de la planète, malgré les nombreux services écologiques qu'ils fournissent.

Une étude récente a d'ailleurs montré que 567 km² de milieux humides dans les basses terres du Saint-Laurent du Québec, soit 19 % de tous les milieux humides de cette région, avaient été perturbés ou perdus au cours des 22 dernières années. Au Québec, il n'existe pour l'instant aucune politique sur la gestion durable des milieux humides.

- Le projet va détruire 52 hectares d'habitat forestier et 9 hectares de milieux humides.
- Ce projet va à l'encontre des objectifs de conservation adoptés par la CMM et inscrit dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement et s'insère mal dans le projet Vision 2030.
- Le béton est un matériel qui souvent se désagrège plus ou moins rapidement dans le temps en fonction des conditions environnantes. Aux dires même de Stablex, les cellules ne sont pas 100% étanches, il y a de l'eau qui s'infiltre dans les cellules d'enfouissement. Ils doivent pomper cette eau, car elle est toxique et pourrait contaminer l'environnement. Le procédé de Stablex semble beaucoup moins sécuritaire que ce qu'ils prétende

Ces milieux humides, tels que la tourbière, favorisent l'épanouissement d'un éventail diversifié d'espèces animales et végétales. Elles contribuent à maintenir la diversité génétique de la

faune et de la flore. On y retrouve notamment la *Drosera intermedia*, *Drosera rotundifolia* et *Sarracenia purpurea* qui ce sont les noms des plantes carnivores rares que l'on peut y observer. Une oasis d'une superficie de 3,6 km² où vivent [des orignaux et des couleuvres](#) vertes.



Sarracenia purpurea



Drosera rotundifolia

PHOTOS fournies par Carnivorex tirée de l'article : [Détruire un écosystème, bientôt un crime contre l'humanité?](#)

Voici en quoi le projet n'est pas acceptable en terme de responsabilité de l'entreprise Stablex, la ville de Blainville et du gouvernement

Responsabilité de Stablex

En cas de faillite de l'entreprise, le 1,3 millions est clairement insuffisant pour couvrir
En cas de vente du terrain lors de l'arrêt de leurs activités, qui sera garant des cellules?

Les producteurs de déchets dangereux sont responsables de leurs déchets et des conséquences entourant les pertes et dommages aux communautés et à l'environnement sauf s'ils proviennent d'un autre pays. Dans ce cas-ci, Stablex sera le seul responsable et dans le cas où Stablex abandonne son site, la ville et l'État devra assurer la gestion de ce site à perpétuité sans recours aux producteurs de déchets américains.

L'entreprise Stablex a été accusée de négligence par ses employés de Blainville en leur faisant manipuler et respirer du benzène qui dépasse presque 10 fois les normes d'acceptation chimique en 2011. Un dossier fut déposé au MDDEP le 21 mars 2011.

Un incendie s'est déclaré dans une usine de traitement des résidus dangereux dans un bassin de traitement de l'usine de Stablex. La cause n'a pas été diffusée au grand public. Mais en 2021, Michel Perron, directeur de l'entreprise semble mentionner que ce serait un contact entre des déchets et la solution de produits chimiques.

Recommandations pour le projet de l'aménagement de la cellule 6 de Stablex :

Recommandations et responsabilités de Stablex:

- Augmenter la zone tampon entre les quartiers résidentiels et cette zone hautement industrialisé
- Diminuer la quantité des déchets en provenance des États-Unis à 10%
- Diminuer la superficie d'expansion de Stablex afin de ne pas nuire à la grande tourbière de Blainville et respecter la zone tampon avec les quartiers résidentiels.

Recommandation et Responsabilités du MFFP et du MELCCFP :

- Exiger des tests sur un terrain argileux tel que convoité par Stablex.
- Exiger des tests de durabilité de la membrane qui sera utilisée
- Faire des contre-expertise par des spécialistes impartial
- Audit annuel par le ministère de l'environnement du Québec en faisant des analyses des sols et des eaux
- Audit annuel par le MFFP de la tourbière pour l'analyse des espèces de la faune et de la Flore
- Exiger un processus complet de décontamination des sols auprès de Stablex
- Mettre en place une règlement v

Recommandation et responsabilités de la ville de Blainville :

- Revoir son plan d'urbanisme et les zones tampons entre le quartier industriel, les quartiers résidentiels, les parcs, écoles et garderies
- Restaurer la tourbière exploitable et réintroduire des espèces floristiques typiques afin d'en rendre un site écologique avec l'aide d'un projet de recherche.
- Faire de la tourbière une réserve écologique

Références :

Émilie Campbell-Renaud , 2014 [L'exploitation des tourbières dans une perspective de développement durable](#)

Thomas Deshaies, 2018 [Exploitation des tourbières en Abitibi : des groupes invitent à la prudence](#)

Bertrand d'Armagnac, 2009 [La dégradation des tourbières aggrave le réchauffement](#)

Florence Blanchard, Stéphanie Pellerin et Monique Poulin, 2018 [La tourbière de la base de plein air de Sainte-Foy](#) : quatre décennies de changements floristiques,

Julie L. Munger, Stéphanie Pellerin, Marie Larocque et Miryane Ferlatte [Espèces végétales indicatrices des échanges d'eau entre tourbière et aquifère](#),

Thomas Gerbet, 2023 [Un cimetière de déchets dangereux veut s'étendre dans les Laurentides](#)

Martine Ouellet, 2023 [Le Québec doit dire NON aux déchets toxiques des États-Unis et de l'Ontario](#)

Sara Champagne, 2023, [Détruire un écosystème, bientôt un crime contre l'humanité?](#)

Simon Dessureault, 2011 [Un employé de Stablax accuse la direction de négligence](#),

Geneviève Nadeau, 2010 [Analyse socio historique de l'Action publique relative au cycle de gestion dangereux](#).

Radio Canada, 2021, [Incendie dans une usine de traitement des résidus dangereux à Blainville](#),

Carnivorex, 2022, [La Grande Tourbière de Blainville, un joyau écologique en péril – Suggestion de projet environnemental](#)